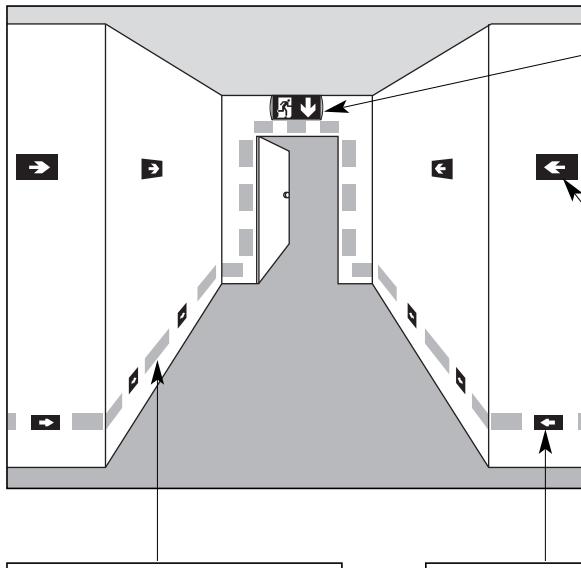


Guidage d'Evacuation Photolum

Conseil d'installation :



Bloc Autonome d'Eclairage de Sécurité

Flèches grand format Réf. 402 001
Tous les 7 mètres entre 2 blocs autonomes où luminaires d'éclairage de sécurité.

Segments Réf. 402 101
Tous les 0,5 mètre sur le chemin d'évacuation et autour des issues de secours.

Flèches petit format Réf. 402 102
Entre 2 segments photoluminescents de manière à indiquer le sens du chemin d'évacuation en partie basse.

Nota :

Pour obtenir une efficacité maximale, les éléments de la gamme "Guidage d'Evacuation Photolum" doivent être installés à moins de 4 mètres d'une source lumineuse fluorescente de 36 Watts, ou incandescente de 100 Watts, et éclairés pendant 1 heure au minimum.

Fixation :

Tous les éléments de la gamme "Guidage d'Evacuation Photolum" peuvent être fixés, soit avec de l'adhésif mousse double face (type Rubson), de la colle néoprène, où par vis.